



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LE LUNDI 3 FÉVRIER 2014 À 19:30 HEURES

ORDRE DU JOUR (projet)

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la rencontre et constat du quorum.
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour de la présente séance.
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014.
- 1.4. Avis de motion – Projet de règlement numéro 680-2014 intitulé «Règlement abrogeant le règlement numéro 670-2013 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare. »
- 1.5. Tragédie à l'Isle-Verte.
- 1.6. Félicitations à monsieur Normand Champagne, administrateur à la Fédération québécoise des municipalités du Québec.
- 1.7. Programme de formations 2014 de la FQM.
- 1.8. Avis de motion – Projet de règlement d'emprunt 681-2014 abrogeant le règlement d'emprunt 673-2014 et décrétant une dépense de 689 567 \$ et un emprunt de 652 980 \$ pour l'exécution de travaux d'infrastructure de rue incluant une conduite d'aqueduc, de conduites d'égout sanitaire et pluvial et l'asphaltage sur les rues portant les numéros de lots 234-17 et 235-1 à 235-26.
- 1.9. Période de questions.

2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer.
- 2.2. Cotisation 2014 à l'ADMQ.
- 2.3. Journées de la persévérance scolaire (JPS).
- 2.4. Contrat / Inspecteur Canin.
- 2.5. Appui à la campagne «Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire» de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL).
- 2.6. Politique de traitement du personnel / Précision à l'article 8 pour vacances à payer.
- 2.7. Formation Association des Directeurs Municipaux du Québec le 6 mars 2014.
- 2.8. Formation PG Solutions – logiciel comptable.

- 2.9. Avis motion / Projet de règlement numéro 679-2014 intitulé « Règlement abrogeant le règlement 675-2014 pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières et à l'exigibilité de compensations pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2014 ».
- 2.10. Mandat à la firme Pierre Brabant / audit pour la subvention de la Taxe accise.
- 2.11. Cotisation à Culture Lanaudière.

3. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 3.1. Adoption du règlement numéro 671-2013 ayant pour effet de modifier une règle d'interprétation du plan de zonage.
- 3.2. Adoption du règlement numéro 672-2013 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 390-1991 / création de la zone 3-R-10-1 à même les zones 3 R-10, 3-R-11 et 3-R-11-1.
- 3.3. Adoption du Second projet de règlement numéro 674-2014 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 390-1991 pour permettre des marges latérales de 4.5 mètres pour toutes les résidences desservies par l'aqueduc municipal de la zone 4-R-14 (rue des Carmélites).
- 3.4. Adoption du plan de lotissement modifié pour les lots 601 à 608 - Construction Alain Lebeau Inc. (Ciné-Parc).
- 3.5. Adoption du règlement d'emprunt numéro 668-2013 décrétant une dépense de 932 165\$ et un emprunt de 891 845\$ pour l'exécution de travaux d'infrastructure de rue incluant l'installation de conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de biorétention, l'asphaltage et l'éclairage sur l'avenue du Ciné-Parc, la rue des Ancêtres et l'avenue Lebeau situés sur les lots 233-1, 233-2, 233-4, 233-21, 234-1, 234-2, 234-5 à 234-15, 234-19, sur une partie du 234-4, et 601 à 608 et sur une partie de la rue Principale Est.
- 3.6. Emprunt temporaire règlement d'emprunt numéro 668-2013.
- 3.7. Mandat à la firme Jocelyn Ricard ingénieur / travaux de surveillance / projet pour l'exécution de travaux d'infrastructure de rue incluant une conduite d'aqueduc, de conduites d'égout sanitaire et pluvial et l'asphaltage sur les rues portant les numéros de lots numéros P-233 et P-234 (projet Ciné-Parc).
- 3.8. Adhésion à la COMBEQ.
- 3.9. Avis de motion - Règlement numéro 678-2014 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 390-1991 afin de modifier les normes, les usages et le plan de zonage de la zone 1-C-23 (projet Ciné-Parc).
- 3.10. Adoption du Premier projet de règlement numéro 678-2014 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 390-1991 afin de modifier les normes, les usages et le plan de zonage de la zone 1-C-23. (projet Ciné-Parc).

4. Environnement

- 4.1 Acquisition d'un spectrophotomètre DR 2700 et d'un boîtier.

5. Sécurité publique

- 5.1. Remerciements au Sergent Martin Melançon de la Sûreté du Québec.

6. Loisirs et Culture

- 6.1 Programmation Camp de jour de la relâche.
- 6.2 Programmation du Carnaval.
- 6.3 Salaires des animateurs (trices) / camp de jour.
- 6.4 Embauche d'une surveillante au chalet des loisirs.
- 6.5 Cotisation à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM).

7. Voirie

- 7.1. Attestation des travaux – remplacement de 2 ponceaux sur la rue Principale.
- 7.2. Camion Ford F-250 / accessoires.

8. Développement économique – Pacte rural

- 8.1. Entente de principe relativement au projet d'entente de service proposé par le CSSSNL concernant le projet « Infirmière en milieu rural ».

9. Varia

- 9.1. _____
- 9.2. _____
- 9.3. _____
- 9.4. _____

10. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil
Le lundi 3 mars 2014 à 19h30**